

LILLE - ROUBAIX - TOURCOING

L'élection de Lille

Ce qu'on peut dire de plus juste de la situation électorale lilloise, c'est que le premier tour y est considéré par les candidats ou électeurs, comme une épreuve d'importance secondaire, et que cela explique le calme au milieu duquel la Municipalité sortante peut multiplier les affirmations les plus fausses, les documents les plus truqués, et les mensonges les plus flagrant.

Personne n'ignore que c'est au second tour que se règle le sort de la bataille, et que le sort de ce second tour dépend, non des actes de la municipalité, mais de considérations politiques et personnelles qui permettent ou ne permettent pas de constituer contre la réaction le bloc de tous les éléments de gauche.

Lille, en effet, n'est pas une ville de réaction. En dépit de l'exode des travailleurs vers les communes voisines où la vie est moins chère et les habitations plus agréables et plus saines, la majorité du corps électoral lillois est restée républicaine.

La majorité des députés, des conseillers généraux et d'arrondissement appartient à la gauche. Et pour que la municipalité de droite puisse conserver l'Hôtel de Ville, il a fallu d'abord que les hommes les moins dignes compromettent l'Hôtel de Ville et qu'ils aient obtenu des républicains derrière l'hypocrisie progressiste; il a fallu aussi qu'elle trouvât dans les rangs que l'on connaît des émissaires inattendus et plus ou moins incongrus.

Que demain ceux-ci lui échappent, que le corps électoral républicain et socialiste lillois soit, en un mot, entraîné tout entier dans un effort de gauche commun et vigoureux, cela est au-delà de tout doute. Mais, à la République et à la République, c'est à prendre fin dans un échec pitoyable et définitif.

Les partisans — réduits d'un tiers — qui ont voulu que la municipalité de droite soit une municipalité radicale unique laissent plutôt derrière eux quelque inquiétude. Nous nous sommes abstenus de les apprécier, d'abord parce que les paroles et les intentions ne sont ni des actes ni des décisions, ensuite parce que nous ne voyons pas d'homme à qui nous aurions cru, à moins d'un miracle, à un prétexte — à justifier une deuxième édition d'actes que nous voudrions plutôt voir effacer — pour qu'il soit possible de les oublier.

Contre la coalition de toutes les nuances de la réaction (indiquée dans la liste Ch. Desalle, une se le chance de succès est offerte; c'est de grouper toutes les nuances radicales, radicaux-socialistes et socialistes. S'abstenir à ce groupement, c'est donc servir plus ou moins ouvertement le succès de la droite.

L'incertitude et l'abandon d'une fraction de gauche, c'est l'équivalent d'une défection. Des hommes se sont trouvés une fois qui ont pris cette responsabilité; comprendront-ils que, renouvelés, ils ne puissent devenir des hommes qui ont même titre leur gauche et leur droit; sont stériles et décourageants ?

C'est le second tour. De la façon dont se fera après le groupement d'une nuance de gauche dépend l'effondrement de la droite; et c'est pourquoi c'est dans une quelconque rence que se déroulent au chef les péripéties du premier tour.

La situation à Tourcoing

Qu'on le souhaite ou non, il est un fait devenu évident pour ceux qui se sont avec quelque attention les événements électoraux qui se déroulent en ce moment dans le Nord et le Pas-de-Calais.

Ce fait, c'est la tendance des socialistes et des radicaux à s'unir dès le premier tour pour constituer un groupement commun: la réaction.

Jadis pratiquée à l'état exceptionnel dans quelques communes — qui s'en généralisent — cette tactique tend à se généraliser, par suite sans doute de cette constatation qu'il est presque impossible de grouper au second tour la totalité des voix obtenues au premier tour par les deux fractions de gauche.

Donai, La Madeleine, Maroquin-Bareuil, Raches, Guesbriacq, Hénin-Saumont, Carvin, Billy-Montigny, notamment, sont entrées résolument dans cette voie, en dépit des objections — de mieux en mieux pressenties, d'ailleurs — des congrès socialistes.

S'il est une ville où cette tactique ait pu se réaliser, c'est à Tourcoing. Tandis, en effet, que dans la plupart des communes citées les socialistes s'unissent à des radicaux dont les vues sociales restent à l'écart, et dont les tendances, en ce qui concerne les intérêts sociaux, sont à l'écart, à Tourcoing, il faut reconnaître que, contrairement à l'habitude, les préoccupations des radicaux tourcoingnois sont plutôt d'ordre social que politique.

On leur a dit, à Tourcoing, que si on s'unissait à des radicaux, on s'engageait à tout ce qui peut être d'une utilité immédiate aux prolétaires de la ville qu'il administre. Son initiative débordante s'est manifestée sous les formes les plus variées; et si, au lieu d'être inscrit dans le parti radical, il était inscrit dans le parti socialiste, il n'est pas douteux que ce dernier tirerait un grand profit de la situation.

Les radicaux tourcoingnois ont donc, à l'égard du prolétariat que de satisfaire leur amour-propre et des gélons, au lieu de partir en guerre pour démolir, ce qui, dans une municipalité qu'ils remplaceraient désavantageusement, ils eussent essayé de pousser plus avant encore dans ce chemin, ce qui est d'être entré en collaboration avec elle pour le plus grand profit des travailleurs de Tourcoing.

Il n'en est rien, au contraire. Et puis nous qui, par métier, devons nous tenir au courant de l'action électorale de partout, nous constatons que, de tous les côtés, l'activité est le plus injurié et celui dont l'activité est le plus méprisée. Nous sommes poussés vers les améliorations sociales. Ceux qui, comme M. Ch. Desalle, à Lille, ont servi exclusivement les intérêts capitalistes, ignorent le genre de politique dirigé contre le prolétariat par ceux qui prétendent représenter les intérêts ouvriers.

Aussi la bataille électorale se déroule-t-elle à Tourcoing dans une atmosphère de violences dont on n'a d'exemple nulle part. On se voit, on se voit, on se voit. Nous croyons, et ce sera justice — que la municipalité sortante recueillera encore les suffrages de la majorité des travailleurs de Tourcoing.

Comment les cléricaux ont inventé le déficit des socialistes

Comment les réactionnaires établissent-ils le montant de ce qu'ils appellent le déficit collectif? Voici:

Table with 2 columns: source, amount. 1 - 1904: Insuffisance de ressources 818.005. 2 - Excédent des échelonnés sur plusieurs années 707.951. 3 - Factures payées après 1904 106.292. Total 1.632.248.

Voilà ce que valent ces chiffres: 1. — Le manque de ressources de 1904 résultant du compte administratif, est de 818.005 francs, mais ce chiffre est en fait, il y a une somme de 300.000 francs votés par l'Administration Delesalle et 340.000 fr. de dépenses extraordinaires disparaissant pour les années suivantes.

Cela fait déjà une jolie diminution! 2. — Les échelonnés sur plusieurs années ne peuvent être considérés comme constituant un déficit, mais simplement comme un emprunt à court terme sur plusieurs années, les emprunts ordinaires. Ce qui, l'on peut d'ailleurs trouver plus étrange, c'est que malgré huit ans de présence à la Mairie, les réactionnaires ne peuvent même pas donner un chiffre vrai! Nous les mettons au DÉFI D'ÉTABLIR LA RÉALITÉ DE CE 707.951 FRANCS.

3. — Pour les 106.292 francs de factures arriérées, aucun examen ne nous est possible. Nous ne sommes pas en possession, d'ailleurs, des documents nécessaires pour répondre à la réclamation de la Commission proposée par nous, prouvant bien que les cléricaux ne tiennent en aucune façon à ce qu'on sache la vérité.

Tout cela montre combien les affirmations de l'Administration Ch. Desalle sont sujettes à caution et combien sérieuses les raisons qu'elle a fait valoir. Mais, puisque nous parlons de déficit, nous voudrions savoir si M. Brackens d'Hugo a de ce mot la même opinion qu'il en avait en 1904.

Cela sera d'autant plus intéressant qu'il aura été le moment — puisque M. Ch. Desalle n'a pas voulu s'expliquer en commission — de pouvoir s'expliquer ailleurs!

Quant à l'Administration sortante, elle a fait remonter le déficit à 1904, et nous constatons que le montant de la consommation du gaz pendant un an, cette administration sortante pouvait trouver sur le compte de ses dépenses, mais ce chiffre qu'elle a fait remonter à 1904, nous le mettons au DÉFI D'ÉTABLIR LA RÉALITÉ DE CE 1.632.248 FRANCS.

Le montant appliqué au décompte de fin décembre 1904, nous l'indiquons à 11.327 francs 50. Soit un total de 40.000 francs attendu 4 ans pour nous apprécier de cette... erreur des réactionnaires. Pouvons-nous supposer que l'Administration sortante aurait été assez légère pour traiter en 1902 avec des Compagnies de gaz brûleurs consommant 110 litres et les laisser installer, fonctionnant pendant deux ans sans se livrer au moindre contrôle.

Le crime de Pons

Le cultivateur Guérin a-t-il assassiné un engageur? Saintes, 3 mai. — Les débats relatifs à l'affaire de crime de Pons, se sont ouverts ce matin à 9 heures, devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Le cultivateur Guérin est accusé d'avoir, le 10 février dernier, assassiné à coups de fusil, à Bougnou, l'engageur Bureau, trésorier d'une société coopérative.

L'interrogatoire commence à 10 heures. L'inculpé est très maître de lui, il se défend avec énergie, sans se troubler, et avec lucidité.

Sur une question relative au carnet de secours, Guérin répond qu'il n'a pas vu le carnet, qu'il n'a pas touché d'argent et qu'il n'a pas vu Bureau le jour du crime.

Il déclare que les carnets étaient généralement égarés, qu'on ne les payait pas. L'accusation soutient, au contraire, que le caissier n'égarait jamais les livres avant paiement.

LES TÉMOINS SONT ENTENDUS. Le docteur Manny déclare avoir examiné Guérin au point de vue mental et n'avoir remarqué aucune tare morale.

Le trésorier de la laiterie indienne que M. Bureau avait en sa possession, le jour du crime, 312 francs pour sa tournée, plus 247 fr. 50 pour payer une vache.

Il explique le mécanisme des paiements de la laiterie. Sur un fait à retenir dans les déclarations est que son mari n'égarait jamais à l'avance ses carnets.

Néanmoins, ajoute Mme veuve Bureau, la veille du crime, mon mari m'a préparé sa tournée à la maison comme il le faisait d'habitude.

Le crime de Pons

Le cultivateur Guérin a-t-il assassiné un engageur? Saintes, 3 mai. — Les débats relatifs à l'affaire de crime de Pons, se sont ouverts ce matin à 9 heures, devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Le cultivateur Guérin est accusé d'avoir, le 10 février dernier, assassiné à coups de fusil, à Bougnou, l'engageur Bureau, trésorier d'une société coopérative.

L'interrogatoire commence à 10 heures. L'inculpé est très maître de lui, il se défend avec énergie, sans se troubler, et avec lucidité.

Sur une question relative au carnet de secours, Guérin répond qu'il n'a pas vu le carnet, qu'il n'a pas touché d'argent et qu'il n'a pas vu Bureau le jour du crime.

Il déclare que les carnets étaient généralement égarés, qu'on ne les payait pas. L'accusation soutient, au contraire, que le caissier n'égarait jamais les livres avant paiement.

LES TÉMOINS SONT ENTENDUS. Le docteur Manny déclare avoir examiné Guérin au point de vue mental et n'avoir remarqué aucune tare morale.

Le trésorier de la laiterie indienne que M. Bureau avait en sa possession, le jour du crime, 312 francs pour sa tournée, plus 247 fr. 50 pour payer une vache.

Il explique le mécanisme des paiements de la laiterie. Sur un fait à retenir dans les déclarations est que son mari n'égarait jamais à l'avance ses carnets.

Néanmoins, ajoute Mme veuve Bureau, la veille du crime, mon mari m'a préparé sa tournée à la maison comme il le faisait d'habitude.

Le crime de Pons

Le cultivateur Guérin a-t-il assassiné un engageur? Saintes, 3 mai. — Les débats relatifs à l'affaire de crime de Pons, se sont ouverts ce matin à 9 heures, devant la Cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Le cultivateur Guérin est accusé d'avoir, le 10 février dernier, assassiné à coups de fusil, à Bougnou, l'engageur Bureau, trésorier d'une société coopérative.

L'interrogatoire commence à 10 heures. L'inculpé est très maître de lui, il se défend avec énergie, sans se troubler, et avec lucidité.

Sur une question relative au carnet de secours, Guérin répond qu'il n'a pas vu le carnet, qu'il n'a pas touché d'argent et qu'il n'a pas vu Bureau le jour du crime.

Il déclare que les carnets étaient généralement égarés, qu'on ne les payait pas. L'accusation soutient, au contraire, que le caissier n'égarait jamais les livres avant paiement.

LES TÉMOINS SONT ENTENDUS. Le docteur Manny déclare avoir examiné Guérin au point de vue mental et n'avoir remarqué aucune tare morale.

Le trésorier de la laiterie indienne que M. Bureau avait en sa possession, le jour du crime, 312 francs pour sa tournée, plus 247 fr. 50 pour payer une vache.

Il explique le mécanisme des paiements de la laiterie. Sur un fait à retenir dans les déclarations est que son mari n'égarait jamais à l'avance ses carnets.

Néanmoins, ajoute Mme veuve Bureau, la veille du crime, mon mari m'a préparé sa tournée à la maison comme il le faisait d'habitude.